

Le travail d'enquête par entretien

Interviewer

(Un Reader digest des principaux ouvrages )

1. Généralités sur l'enquête par entretien

1.1 Pourquoi choisir l'enquête par entretien ?

1.2 Les différents types d'entretiens

1.2.1 L'entretien dans la démarche de la recherche

a) Les entretiens exploratoires

b) L'enquête par entretien

c) L'enquête où l'entretien est utilisé en complément d'autres méthodes

1.2.2 Les différents entretiens selon le degré de liberté laissé à l'enquêté

a) L'entretien directif

b) L'entretien semi-directif

c) L'entretien non-directif

1.3 Les éléments qui interviennent dans les situations d'entretien

2. Préparer et négocier un entretien

2.1 Le guide d'entretien

2.2 Les modes d'accès aux enquêtés

2.2.1 Les modes d'accès directs (contacts directs)

2.2.1 les modes d'accès indirects (contacts indirects)

a) La méthode proche en proche

b) Les informateurs-relais

c) Les relais institutionnels

2.3 Présentation de l'enquête et de... l'enquêteur

2.4 Les situations de refus d'entretien

3. Mener un entretien

3.1 Les attitudes pendant l'entretien (généralités)

3.2 Les relances et reformulations

3.3 L'usage du guide d'entretien

3.4 L'usage du magnétophone

3.5 Les imprévus

Généralités

L'enquête par entretien

La technique de l'entretien consiste à provoquer **une conversation réglée entre un enquêteur et un enquêté** muni le plus souvent **d'un guide d'entretien** (Durand § Weil, 1989 : 308).

« L'interview est une conversation avec un but » (1924).

L'enquêteur essaie d'**obtenir de l'enquêté des informations** qu'il détient sur le thème qui constitue l'objet de sa recherche.

L'**entretien de recherche** selon Alain Blanchet (1987) :

« L'entretien de recherche vise la production par B [enquêté] d'un discours continu sur un thème donné, ce qui n'est possible que si A [enquêteur] s'abstient de poser ses questions. Or cette fonction de production d'un discours linéaire caractérise également l'entretien thérapeutique qui s'apparente à l'ensemble des situations dites « de consultations » ».

« L'entretien de recherche vise à travers la construction du discours la connaissance objectivante d'un problème, fut-il subjectif : c'est une des opérations de l'élaboration d'un savoir socialement communicable et discutable. »

L'enquêté doit être avant tout considéré comme **un informateur**.

«L'entretien thérapeutique a un but quasiment opposé : il favorise, à travers la construction d'un discours, la construction d'un savoir privé, peu communicable, grâce à la mise en place et au jeu de relations imaginaires envers le thérapeute.»

Pourquoi choisir l'entretien ?

« L'entretien s'impose chaque fois que l'on ignore le monde de référence, ou que l'on ne veut pas décider *a priori* du système de cohérence interne des informations recherchées » (Blanchet & Gotman, 1992 : 40).

L'entretien convient à **l'étude de l'individu et des groupes restreints**. Par contre, il est peu adapté et coûteux lorsque l'on doit interroger un grand nombre de personnes.

L'enquête par entretien est davantage adaptée pour **faire apparaître les processus** et **les « comment »** que pour prendre en charge les questions causales, les « pourquoi » (Blanchet & Gotman, 1992 : 41).

L'entretien permet **de saisir le sens donné par les acteurs à leurs pratiques**, un processus, une expérience, un événement.

Autrement dit, l'enquête par entretien est particulièrement adaptée à la recherche sur **les représentations** et **les pratiques**.

« L'entretien révèle la logique d'une action, son principe de fonctionnement. L'entretien déroule le cours des choses, propose les éléments contenus dans les phénomènes étudiés, leurs composants, et non pas leur contenant, ni leur enveloppe ; les rationalités propres aux acteurs, celles à partir desquelles ils se meuvent dans un espace social, et non pas ce qui les détermine à se mouvoir dans cet espace social » (Blanchet & Gotman, 1992 : 41).

Les différents types d'entretiens

On distingue généralement les différents types d'entretiens selon :

- ▶ la **place occupée par l'entretien dans la démarche de la recherche**
- ▶ le **degré de liberté laissé à l'enquêté.**

L'entretien dans la démarche de recherche

Entretien exploratoire	<p>L'entretien exploratoire est destiné :</p> <ul style="list-style-type: none">▶ à défricher le terrain, à acquérir un maximum d'informations afin de poser les bonnes questions ;▶ à acquérir un maximum d'information afin de poser les questions pertinentes lors de l'enquête ;▶ à soulever des aspects du phénomène que le chercheur ne peut penser spontanément ;▶ à alimenter les pistes de travail suggérées par les lectures, la recherche documentaire. <p>L'entretien est très souvent utilisé par les chercheurs au cours de la phase exploratoire d'une recherche.</p>
Entretien à usage principal	<p>Dans ce type d'enquête, l'entretien constitue le mode de collecte principale de l'information.</p> <p>L'utilisation de l'entretien suppose ici que les hypothèses aient été élaborées et organisées en modèle explicatif.</p> <p>Le guide ou plan d'entretien sera élaboré pour que les données produites puissent être confrontées aux hypothèses (Blanchet § Gotman, 1992).</p>
Entretien utilisé en complément d'autres méthodes	<p>Il complète la compréhension d'information obtenue par d'autres méthodes.</p>

Alain Blanchet, Anne Gotman, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris, Nathan, 1992 [coll. 128].

Les différents entretiens selon Le degré de liberté laissé à l'enquêté

<p style="text-align: center;">L'entretien directif (appelé aussi standardisé)</p>	<p>Ce type d'entretien est proche du questionnaire à questions ouvertes. L'enquêteur interroge l'enquêté à l'aide d'une liste de questions établies dans un certain ordre. L'ensemble du cadre de référence est défini. L'enquêté doit se situer par rapport à ce cadre pour pouvoir répondre.</p>
<p style="text-align: center;">L'entretien semi-directif</p>	<p>L'entretien semi-directif est le plus souvent utilisé dans les enquêtes sociologiques. L'enquêteur dispose d'un guide d'entretien (appelé aussi grille, plan ou schéma d'entretien). A l'appui de ce guide, il s'agit de faire produire par l'enquêté un discours plus ou moins linéaire avec le minimum d'intervention de la part de l'enquêteur. Le chercheur n'intervient donc que pour relancer et encourager en évitant d'apporter des informations ou des orientations nouvelles. La technique de l'entretien semi-directif permet donc en principe d'obtenir un discours librement formé par l'enquêté, et un discours répondant aux questions de la recherche (Blanchet & Gotman, 1992).</p>
<p style="text-align: center;">L'entretien non-directif (appelé aussi libre ou en profondeur)</p>	<p>Ce type d'entretien est moins souvent utilisé dans les enquêtes sociologiques malgré un réinvestissement récent par certains sociologues (cf. J-C Kaufmann). Dans l'entretien non-directif, l'enquêteur lance un thème, généralement large. Puis, tous les efforts de l'enquêteur consiste alors à faire explorer ce thème par l'enquêté.</p>

Les différents entretiens

Type d'entretien	Essai de définition
Entretien directif Entretien standardisé	
Entretien semi-directif	
Entretien non-directif Entretien libre Entretien en profondeur	
Entretien compréhensif	
Entretien informel	

Les éléments qui interviennent dans les situations d'entretien

« Un entretien se présente comme une **interaction entre deux individus socialement situés par rapport au monde** et l'un par rapport à l'autre » (Chamboredon et al., 1994 : 117).

L'entretien est **une interaction**. Aussi, il est important que l'enquêteur soit **attentif à toutes les dimensions d'une interaction sociale**. La situation d'entretien est de fait **un cadre d'observation pour le chercheur**.

Les **éléments qui interviennent** dans les situations d'entretien :

- ▶ les éléments liés au **lieu géographique**
- ▶ les éléments liés à la **durée, temps**
- ▶ les éléments liés à l'**organisme que l'on « représente »**
- ▶ les éléments **liés à l'enquête** (langue, compétence linguistique, la pertinence du thème abordé par rapport à la personne, la capacité de la personne à se remémorer, etc.)
- ▶ les éléments liés **directement à l'enquêteur** (caractéristiques physiques, sexe, appartenance culturelle, sociale, son cadre de référence, etc.).

Quelques conseils

Noter sur le journal de bord les conditions de l'entretien.

Faire un schéma de la situation.

Préparer et négocier un entretien

La phase de préparation anticipe la réalisation des entretiens.

La préparation d'une enquête par entretien consiste à prévoir et à organiser les différentes étapes de leur déroulement, à élaborer le guide d'entretien, à contacter les personnes.

Le guide d'entretien

Rédigé avant l'entretien, **un guide** (ou schéma d'entretien pour Ghiglione § Matalon, 1977 ou protocole de base pour Javeau, 1997) se présente sous la forme d'**une liste de questions ou de thèmes qui doivent obligatoirement être abordés au cours de l'entretien**, soit spontanément parce que l'enquêté en parle de lui-même, soit sur la demande expresse de l'enquêteur.

Il s'agit d'un **système organisé de thèmes et de sous thèmes**, que l'enquêteur doit connaître sans avoir à le consulter ni à le formuler sous la forme d'un questionnaire. En effet, ce guide a pour but d'aider l'enquêteur, au moment même où ils sont abordés.

Le guide d'entretien est **un memento, un pense-bête**.

Le guide d'entretien **est rédigé avant l'entretien**.

Le degré de formalisation du guide d'entretien varie en fonction de l'objet de la recherche, de l'usage de l'enquête (exploratoire, principale ou complémentaire) et du type d'analyse que l'on projette de faire.

Le guide d'entretien se distingue du protocole du questionnaire dans la mesure où **il structure l'interrogation mais il ne dirige pas le discours.**

Les modes d'accès aux enquêtés

On peut distinguer :

- ▶ les **modes d'accès directs**
- ▶ les **modes d'accès indirects** aux personnes enquêtées.

« La prise de contact rend possible les premières manifestations de la domination exercée par les enquêtés : la plupart du temps, un appel téléphonique ou une lettre ne suffisent pas et il faut « relancer » plusieurs fois l'interlocuteur ; il faut passer le « barrage » des secrétaires et le filtrage des appels... ».

📖 CHAMBOREDON H., PAVIS F., SURDEZ M., WILLEMEZ L., « S'imposer aux imposants. A propos de quelques obstacles rencontrés par des sociologues débutants dans la pratique et l'usage de l'entretien », *Genèses*, n°16, 1994 : 123.

Les modes d'accès directs

Les modes d'accès directs offrent à priori **une plus grande neutralité**.

Mais, il n'est **pas toujours possible de les mettre en œuvre**.

Pour entrer en contact avec les enquêtés :

- ▶ Soit on utilise **des fichiers existants** (listes électorales, abonnés au téléphone, listes nominatives spécifiques – cf. Serge Paugam, 1991, p.43, etc.),
- ▶ Soit on utilise des **avis** ou des **annonces publiées** dans la presse ou dans les espaces publics.
- ▶ Soit on recherche directement le **contact direct** (face-à-face ou porte-à-porte).

Les modes d'accès indirects

Les modes d'accès indirects passent, à l'inverse des précédents, par l'intermédiaire d'une tierce personne (institutionnelle ou personnelle).

Les modes d'accès indirects	
Avantage	Ce sont les modes d'accès les plus contraignants pour l'enquête
Inconvénient	<p>Ne sont pas <i>neutres</i>, dans la mesure où la demande de l'enquêteur (qui est une demande de recherche) se double d'une demande tierce (amicale, sociale, institutionnelle) pouvant perturber le cadre contractuel de communication.</p> <p>Ils sont essentiellement employés pour leur sélectivité :</p> <ul style="list-style-type: none">- lorsque l'on veut accéder à une population spécifique qui n'est pas localisée,- lorsque l'on veut atteindre une population localisée sur des critères extérieurs à ce qui la constitue, ou tout simplement pour maximiser les chances d'acceptation (Blanchet & Gotman, 1992).
Mode d'accès	<ol style="list-style-type: none">1. La méthode de proche en proche2. Les informateurs-relais3. Les relais institutionnels
Un conseil	Diversifier les canaux d'information

Alain Blanchet, Anne Gotman, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris, Nathan, 1992 [coll. 128].

Les modes d'accès indirects

La méthode de proche en proche

La méthode de proche en proche repose sur la mobilisation de relations sociales, d'un réseau.

Elle consiste à demander à une première personne enquêtée d'indiquer d'autres personnes possibles et ainsi de faire la chaîne.

Exemple Luc Boltanski, *Les cadres*, 1982, p. 9.

Intérêt Très opératoires pour un petit nombre d'entretiens.

Limite Il exige que l'image de l'intermédiaire, aux yeux de l'enquêté, soit repérée, et qu'il y ait le moins de rétroactions possibles dans la relation, ne serait-ce que pour limiter les effets de censures.

Source Alain Blanchet, Anne Gotman, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris, Nathan, 1992 [coll. 128].

Les modes d'accès indirects

Les informateurs-relais

Ces informateurs-relais sont des personnes que l'on sait intégrées au cœur de réseaux sociaux plus vastes (personnels municipaux, de l'Education nationale, responsable d'association...) et en mesure d'indiquer le nom et l'adresse des personnes concernées par l'enquête.

Ces informateurs-relais sont suffisamment au contact de leur population pour pouvoir ménager une introduction, mais en même temps assez distants pour que les répondants ne soient pas placés dans un rapport d'obligation.

Exemple	
Intérêt	La méthode de proche en proche suffit lorsque la probabilité de rencontrer les sujets choisis dans un réseau familial est suffisamment grande. Mais si ce réseau ne suffit pas à fournir l'effectif requis en un temps suffisamment ramassé, le recours à des relais plus socialisés devient nécessaire.
Limite	Un biais réside alors dans les critères de notoriété sur lesquels les informateurs-relais s'appuient pour désigner les interviewés.
Source	Alain Blanchet, Anne Gotman, <i>L'enquête et ses méthodes : l'entretien</i> , Paris, Nathan, 1992 [coll. 128].

Les modes d'accès indirects

Les relais institutionnels

On peut être amené à faire intervenir des relais institutionnels pour accélérer la démarche et, en personnalisant les contacts, favoriser les chances de succès. Si, du point de vue de l'efficacité, la méthode est payante, du point de vue de la neutralité elle n'est pas sans dangers.

Exemple

Intérêt

Limite

Source

Alain Blanchet, Anne Gotman, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris, Nathan, 1992 [coll. 128].

Préparer et négocier un entretien

Présentation de l'enquête et de... l'enquêteur

«Lors du face à face, chacun se construit une représentation de son interlocuteur [cf. Goffman], en fonction des attentes supposées de l'autre et des attributs qu'il possède»

📖 CHAMBOREDON H., PAVIS F., SURDEZ M., WILLEMEZ L., « S'imposer aux imposants. A propos de quelques obstacles rencontrés par des sociologues débutants dans la pratique et l'usage de l'entretien », *Genèses*, n°16, 1994 :117.

Le contrat de communication

Il est important de **veiller à la manière dont on entre en relation avec les enquêtés** et à **la façon dont on énonce les objectifs de la recherche** et ce, à deux reprises, une première fois lors de la prise de contact elle-même, et une seconde fois en début d'entretien (Blanchet § Gotman, 1992).

L'ensemble **des remarques préliminaires** faites par l'enquêteur auprès de l'enquêté a pour but de **mettre l'enquêté en situation de jeu de rôle** en situant **les rôles respectifs de l'enquêteur et l'enquêté**.

L'annonce :

L'enquêteur commence par s'identifier en indiquant **son nom, le but de la recherche, l'institut**, etc.

Il explique comment l'enquêté a été choisi, c'est-à-dire, en fait, les **modalités d'échantillonnage** utilisées.

Il indique quelles seront les **modalités de recueil des données** (magnétophone, notes écrites, etc.), la **durée** de l'entretien.

Le **thème** ou **les thèmes** sur le(s)quel(s) l'entretien sera centré.

Il insiste également sur les **règles déontologiques** de la profession et notamment sur la **notion d'anonymat**.

Négocier les conditions matérielles de l'entretien

Une fois obtenu l'accord de principe pour l'entretien, vous devez négocier les conditions de l'entretien c'est-à-dire :

1. Prendre **rendez-vous** ;
2. Trouver un **lieu approprié** pour mener l'entretien dans de bonnes conditions ;
3. Trouver un **horaire compatible** avec les contraintes des deux parties.

Lorsqu'on est débutant dans le métier, on n'ose pas le faire, on se laisse trop souvent imposer ces conditions (Beaud § Weber, 1997).

Quelques conseils pour maximiser les chances de rendez-vous et minimiser les occasions de refus :

- Si la prise de contact se fait par lettre, l'adresser au lieu adéquat (lieu de travail, domicile, etc.), au bon moment (ni trop tôt ni trop tard par rapport à la date souhaitée), et faire suivre cette lettre, le cas échéant, d'un rappel téléphonique.

- Si le contact s'établit directement, choisir des horaires commodes pour l'interlocuteur, tout en essayant de maintenir ses exigences (prendre un rendez-vous en soirée si l'on souhaite interroger un conjoint actif plutôt que d'accepter un rendez-vous en cours de journée avec le conjoint du foyer). Cela signifie, en tout état de cause, tenir l'objectif et accommoder les modalités

(Blanchet & Gotman, 1992).

Les situations de refus d'entretien

Les refus d'entretien sont **toujours instructifs**, à condition d'en **analyser les raisons** (Beaud § Weber, 1997).

↳ Les entretiens **peuvent être refusés pour des raisons liées** :

- ▶ à la **position sociale des enquêtés** : un sentiment trop fort de dévalorisation sociale, au fait que certaines personnes peuvent avoir « quelque chose à cacher », des enquêtés qui ne sentent pas assez « légitimes » pour parler face à un magnétophone, qui ne sentent pas de tailler pour discuter avec vous, une conjoncture difficile, une position institutionnelle critique, etc.
- ▶ à la **perception de votre enquête** : les effets qu'elle peut avoir sur la vie professionnelle, domestique de l'enquêté, etc.
- ▶ au **mode d'accès** : un manque de neutralité de certains informateurs-relais, des relais institutionnels, etc.
- ▶ à **vous-même** : sexe, âge, tenue vestimentaire, etc.

Grâce à ces refus, vous pouvez par exemple décider de modifier notre méthode d'approche. Travailler par observation par exemple.

Mener un entretien

Le **contrat de communication** (ou pacte d'entretien selon Beaud & Weber, 1997).

L'**annonce** est la présentation et l'entrée en matière. Il s'agit de présenter en quelques mots l'essentiel de la recherche et se présenter soi-même (Combessie, 1996).

Il s'agit essentiellement, lorsqu'on définit le rôle de l'enquêté, de bien lui faire comprendre et admettre que l'on ne posera pas de question. L'enquêté a souvent une attitude qui le conduit à demander que lui soient posées des questions, ce qui se traduit au début d'un entretien par des phrases du type : « que voulez-vous savoir ?... Posez-moi des questions et je vous répondrai ».

Quelques conseils

Ne pas multiplier les entretiens dans une journée.

Se laisser du temps après l'entretien pour prendre des notes sur la situation d'entretien et sur vos premières « impressions ».

Faire un schéma des lieux de l'entretien (ce travail permet de se remémorer facilement la situation).

Les attitudes pendant l'entretien :

Quelques généralités

- Créer un courant de **sympathie sincère** (**notion d'empathie**)
- Etre à l'**écoute** de l'enquêté
- **Eviter les appréciations** et les **évaluations** des propos tenus
- *Montrer* de la **curiosité**
- Le **désir de comprendre**

Les relances et reformulations

Une fois la dynamique amorcée, la tâche du sociologue est de l'entretenir en favorisant une « expression confiante ». Son mode d'intervention caractéristique est **la relance**, terme générique qui désigne **la manière de reprendre « en écho »** les propos mêmes de son interlocuteur : « entrer » dans ses énoncés et dans leur logique est un mode de connaissance ; c'est aussi l'encourager à les développer, à aller plus avant dans son récit, à en préciser des aspects (Combessie, 1996).

- Les **relances** au sens le plus strict sont **la répétition par l'enquêteur d'une partie** (un mot, un élément de phrase, une phrase, etc.) de ce qui vient d'être dit procédé dit du «miroir » ou de « l'écho ». Cette répétition **manifeste l'attention et l'intérêt de l'enquêteur** et suscite des précisions supplémentaires, des confirmations ou des reformulations. Elle a fonction d'encouragement.

Lorsque la relance rapproche des propos tenus à quelque temps d'intervalle, elle a souvent pour effet **d'inciter l'interlocuteur à faire un retour réflexif** sur ce qu'il vient de dire : à argumenter sa prise de position, à l'affirmer plus nettement ou à la nuancer, à se situer par rapport à ce qui lui apparaît comme convergence ou une contradiction possible de ses propos (Combessie, 1996).

- L'utilisation d'**expressions brèves** qui marquent l'intérêt pour ce qui est dit, la compréhension et le désir de voir le discours se poursuivre. Ces expressions sont du type : je vois, oui, je comprends, j'entends bien, mm-mm, etc. (Matalon).

- **Réalisation de synthèses partielles** ou « **reformulation** » d'une partie de discours formant un tout. En général, la reformulation est destinée à permettre un approfondissement des idées exprimées par l'enquêté.
- **formulation de demandes « neutres »** (ou le plus neutre possible) d'information additionnelle à propos de discours, demandes qui peuvent se traduire par des formules telles que « *que voulez-vous dire* » ; « *qu'avez-vous en tête en ce moment* » ; « *à quoi pensez-vous...?* » ou encore « *pouvez-vous me dire davantage sur cela ?* ».
- **formulation de demandes particulières** qui peuvent prendre la forme d'une question : « *pourquoi pensez-vous cela ?* » ; « *quand cela se passait-il ?* » ; « *c'est-à-dire plus précisément* ». Mais ce procédé doit nécessairement avoir, indépendamment de son caractère de demande un caractère de relance d'un discours plus ou moins bloqué.
- **Utilisation des silences** à des fins de réflexion pour l'enquêté en évitant que des silences trop longs de s'installer.
- **Répétition du thème** le cas échéant, mais en prenant garde que cela n'acquière pas une connotation négative pour l'enquêté, essentiellement « vous vous écartez du sujet ».

Quelques conseils

Faire des relances s'apprend, le plus souvent par la pratique même, mais aussi par une analyse rétrospective de la conduite des entretiens réalisés, analyse menée par l'enquêteur lui-même ou, mieux encore à plusieurs (Combessie, 1996).

Mener un entretien

L'usage du guide d'entretien

Prisonnier de votre guide, vous cherchez à recadrer sans cesse l'entretien pour l'ajuster à votre questionnement préconstruit. Vous renforcez chez les interlocuteurs l'idée qu'ils doivent répondre à un questionnaire.

Rester toujours **attentif aux propos de l'enquêté**, vous ne pouvez pas suivre de près son regard, son attitude, ses gestes.

Même si cela est rassurant au début.

Quelques conseils

Tester le guide d'entretien

Mener un entretien

L'enregistrement de l'entretien

L'entretien semi-directif est **systématiquement enregistré**.

La **prise de notes** pendant l'entretien est utile pour faciliter la mémorisation des points les plus importants, pour favoriser les relances ou pour faciliter la localisation de tel ou tel thème lorsque l'on veut écouter l'enregistrement (Combessie, 1996).

La **prise de notes** est une manifestation supplémentaire de l'intérêt qu'on porte au propos de l'enquêté.

Au début de l'enregistrement, il est important de rappeler les règles déontologiques en usage dans les sciences sociales (confidentialité, anonymat).

Les imprévus

↳ Tout ne se passe pas toujours comme prévu lors d'une enquête et ces « imprévus » doivent faire l'objet d'une analyse.

Il faut donc toujours réfléchir sur la situation d'enquête (*objectiver*).

Stéphane Beaud et Florence Weber (1997) donnent cet exemple dans leur ouvrage : Un entretien qui devait se faire en tête à tête se transforme, le jour dit, en un entretien collectif.

Bibliographie

Les sources du document

✳ Les ouvrages principaux mobilisés pour ce document :

- BLANCHET A., GOTMAN A., *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris, Nathan, 1992.
- BEAUD S., WEBER F., *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La découverte, 1997
- COMBESSIE J-C., *La méthode en sociologie*, Paris, La découverte, 1996.-
- DURAND J-P., WEIL R., *Sociologie contemporaine*, Paris, Vigot, 1989 [Chapitre 14 : Les techniques]
- GHIGLIONE R., MATALON B., *Les enquêtes sociologiques. Théories et pratique*, Paris, Armand Colin, 1998.
- KAUFMANN J-C., *L'entretien compréhensif*, Paris, Nathan, 1996.

a) Ouvrages et articles sur l'entretien :

- BLANCHET A. *et al.*, *L'entretien dans les sciences sociales*, Paris, Dunod, 1985.
- BLANCHET A., *Dire et faire dire : l'entretien*, Paris, A.Colin, 1991.
- BLANCHET A., GOTMAN A., *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris, Nathan, 1992.
- CHAMBOREDON H., PAVIS F., SURDEZ M., WILLEMEZ L., « S'imposer aux imposants. A propos de quelques obstacles rencontrés par des sociologues débutants dans la pratique et l'usage de l'entretien », *Genèses*, n°16, 1994, pp. 114-132.
- HUGHES E.C., « La sociologie et l'entretien », in HUGHES E.C., *Le regard sociologique. Essais choisis*, Paris, Editions E.H.E.S.S., 1996, pp. 281-290 [textes rassemblés et présentés par Jean-Michel CHAPOULIE].
- KAUFMANN J-C., *L'entretien compréhensif*, Paris, Nathan, 1996.
- MAYER N., « L'entretien selon Pierre BOURDIEU. Analyse critique de *La misère du monde* », *Revue française de sociologie*, Vol. XXXVI, 1995, pp. 355-370.
- MICHELAT G., « Sur l'utilisation de l'entretien non directif en sociologie », *Revue française de sociologie*, Vol. XVI, 1975, pp. 229-247.

b) Ouvrages et articles dont l'enquête repose principalement sur des entretiens (liste non exhaustive) :

- BOURDIEU P., (éds.), *La misère du monde*, Paris, Editions du Seuil, 1993.
- de SINGLY F., *Le soi, le couple et la famille*, Paris, Nathan, 1996.
- HERZLICH C., *Santé et maladie. Analyse d'une représentation sociale*, Paris, E.H.E.S.S., 1996.

